

Justificatif généré le 28/07/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 28/07/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/622920
N° d'annonce : 622920

RAPP 76

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 8.500 €

Siège social : 111 Quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
817 389 604 R.C.S. Nanterre

Suivant déclaration en date du 25 juillet 2022, l'associé unique, la société : ORANGE PARTICIPATIONS, société anonyme, 111 Quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, 432 668 432 R.C.S. Nanterre a décidé de dissoudre la société RAPP 76 en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société RAPP 76 à la société ORANGE PARTICIPATIONS.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Nanterre.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeleEoFed

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeleEoFed>

